

---

# Norme internationale



# 757/1

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Acétone à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie 1 : Généralités

*Acetone for industrial use — Methods of test — Part 1 : General*

Première édition — 1982-04-15

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 757-1:1982](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2617dfd4-70b6-46cf-9a0b-7bea13e108f1/iso-757-1-1982)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2617dfd4-70b6-46cf-9a0b-7bea13e108f1/iso-757-1-1982>

---

CDU 661.727.4 : 543

Réf. n° : ISO 757/1-1982 (F)

Descripteurs : produit industriel, acétone, essai, généralités.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 757/1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

|                         |             |                 |
|-------------------------|-------------|-----------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | France      | Portugal        |
| Allemagne, R.F.         | Hongrie     | Roumanie        |
| Australie               | Inde        | Royaume-Uni     |
| Autriche                | Irlande     | Suisse          |
| Belgique                | Italie      | Tchécoslovaquie |
| Chine                   | Mexique     | Thaïlande       |
| Corée, Rép. de          | Pays-Bas    | URSS            |
| Corée, Rép.dém.p. de    | Philippines |                 |
| Égypte, Rép. arabe d'   | Pologne     |                 |

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cette Norme internationale a également été approuvée par l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA).

Les Normes internationales ISO 757/1 à ISO 757/5 annulent et remplacent la Recommandation ISO/R 757-1968, dont elles constituent une révision technique.

# Acétone à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie 1 : Généralités

## 1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 757 donne des instructions générales relatives aux méthodes d'essai de l'acétone à usage industriel.

Elle spécifie également les méthodes à utiliser pour la détermination de la masse volumique à 20 °C, la détermination du résidu sec après évaporation sur bain d'eau, la détermination de la coloration, la détermination de l'intervalle de distillation et le dosage de l'eau.

La liste actuelle des parties de l'ISO 757 est donnée dans l'annexe.

## 2 Références

ISO 758, *Produits chimiques liquides à usage industriel — Détermination de la masse volumique à 20 °C*

ISO 759, *Liquides organiques volatils à usage industriel — Détermination du résidu sec après évaporation sur bain d'eau — Méthode générale*.

ISO 760, *Dosage de l'eau — Méthode de Karl Fischer (Méthode générale)*.

ISO 918, *Liquides organiques volatils à usage industriel — Détermination des caractéristiques de distillation — Méthode générale*.<sup>1)</sup>

ISO 2211, *Produits chimiques liquides — Détermination de la coloration en unités Hazen (Échelle platine-cobalt)*.

## 3 Échantillonnage<sup>2)</sup>

L'échantillon pour laboratoire doit être conservé dans un flacon en verre, propre, sec et étanche, à bouchon rodé ou dans un flacon muni d'un bouchon à vis avec un joint d'étanchéité en polyéthylène, et de capacité telle qu'il soit presque entièrement rempli par l'échantillon. S'il a été nécessaire de sceller le flacon, prendre soin d'éviter tout risque de contamination de son contenu.

L'échantillon doit être conservé dans un endroit frais et à l'obscurité.

NOTE — Un échantillon non inférieur à 1 000 ml est nécessaire pour effectuer la série des essais spécifiés pour ce produit.

## 4 Détermination de la masse volumique à 20 °C

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 758.

## 5 Détermination du résidu sec après évaporation sur bain d'eau

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 759.

## 6 Détermination de la coloration

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 2211.

## 7 Détermination de l'intervalle de distillation

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 918, en y apportant les modifications suivantes particulières à l'acétone.

**7.1 Thermomètre**, conforme aux spécifications de l'ISO 918, paragraphe 5.1.2, et permettant de mesurer des températures situées dans l'intervalle 24 à 78 °C.

### 7.2 Correction à apporter aux températures

Si la pression barométrique corrigée n'est pas 1 013 mbar<sup>3)</sup>, appliquer une correction à la température lue en soustrayant 0,029 °C pour chaque millibar au-dessus de 1 013 mbar, ou en ajoutant 0,029 °C pour chaque millibar au-dessous de 1 013 mbar (voir ISO 918, chapitre 9).

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 918.)

2) L'échantillonnage des produits chimiques liquides à usage industriel fera l'objet d'une Norme internationale ultérieure.

3) 1 bar = 100 kPa

## 8 Dosage de l'eau

Utiliser l'une des méthodes spécifiées dans l'ISO 760.

Employer, lors du dosage (voir ISO 760, paragraphe 6.2.2 ou 7.2.2 ou 8.2.3), un volume de pyridine (4.3) égal à cinq fois le volume  $V_0$ , en millilitres, de la prise d'essai à la place de 25 ml de méthanol (4.1).

## 9 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai, pour chaque détermination, doit contenir les indications ci-contre :

- a) identification de l'échantillon;
- b) référence de la méthode utilisée;
- c) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- d) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- e) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la partie appropriée de l'ISO 757 ou dans d'autres Normes internationales auxquelles il est fait référence, ou de toutes opérations facultatives.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**Annexe**  
**(standards.iteh.ai)**

### Publications ISO relatives à l'acétone à usage industriel

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2617dfd4-70b6-46cf-9a0b-7bea13e108f1/iso-757-1-1982>

ISO 757/1 — Généralités.

ISO 757/2 — Détermination de l'acidité à la phénolphthaléine — Méthode titrimétrique.

ISO 757/3 — Essai de miscibilité à l'eau.

ISO 757/4 — Essai de contrôle au permanganate.

ISO 757/5 — Essai de contrôle au réactif d'Agulhon.